

Vendredi j'ai demandé au nom des petits exploitants la possibilité que leurs femmes les aident derrière le comptoir. J'ai demandé qu'on leur accorde un petit allègement fiscal. J'aimerais voir dans ce bill un geste dans ce sens, mais tout ce que j'y vois ne représente guère qu'un geste symbolique. Par charité pour le ministre et ses adjoints, je dis que si, dans ce bill, il y a un petit pas de fait, j'aimerais qu'ils me l'indiquent, et alors je leur présenterai mes excuses. Mais je ne vois rien sinon le résultat que chaque année, plusieurs milliers de pauvres cultivateurs se verront au pied du mur, vendront à de grandes entreprises agricoles qui, à leur tour, se trouveront débitrices des compagnies de machines agricoles et du gouvernement lui-même, en raison des prêts de \$75,000 qui ont été accordés ici et là sans garantie de prix, de marchés et sans protection contre les impôts excessifs.

L'un de mes collègues a cité l'autre jour des chiffres que je n'ai aucune raison de mettre en doute, disant que les trois niveaux de gouvernement, par l'intermédiaire de leurs ministères, prenaient 46c. sur chaque dollar canadien. Les gens qui agissent ainsi pensent avoir reçu de Dieu le droit de dépenser l'argent que nous gagnons. Il n'existe nulle part de tel droit, ni dans la loi naturelle ni dans quelque autre loi.

Je conseille aux députés de la majorité de continuer la lecture de ce livre. Ils feraient mieux de le lire plutôt que de s'acharner sur moi. Qu'ils lisent ces 26 pages et alors celui d'entre eux qui pensera qu'il ne s'agit pas là d'une esquisse détaillée d'un programme de socialisation de l'agriculture et des autres industries du Canada n'aura qu'à se lever et le dire. Ils n'ont qu'à le lire. J'aimerais savoir combien parmi eux possèdent un exemplaire de ce livre écrit par leur propre chef. S'ils n'ont pas le courage de le lire, qu'ils aient au moins celui de m'écouter le leur lire.

Je vais maintenant aborder les propositions concernant le troupeau de base. L'article 28, et d'autres également, font semblant de vouloir maintenir le troupeau de base, mais après une lecture complète du bill on voit bien que les jours du troupeau de base sont comptés. Le gouvernement dit: «Oh, ne supprimons pas le troupeau de base tout de suite. Continuons à faire semblant. Il ne faut pas brusquer les gens.» On le dit bien dans le livre. C'est la stratégie à adopter. Il faut agir lentement, graduellement, rogner par petits bouts. Il ne faut pas supprimer le troupeau de base d'un seul coup. Simplement arrêter le jeune agriculteur sur sa lancée, empêcher le fils ou le petit-fils d'acquérir un troupeau de base. Il faut écrire clairement dans les livres de lois que nul ne pourra à l'avenir fonder une ferme au Canada ni faire passer son troupeau de 10 à 20 têtes puis à 30, ni atteindre le niveau exigé par d'autres parties du bill. Le gouvernement exige de gros troupeaux, mais ne permet pas d'en créer de nouveaux.

Une voix: Encore un petit coup de martinet.

M. Bigg: Si j'avais un martinet, je saurais en faire bon usage. Ma mère en avait un, elle le gardait à la cuisine pour ceux qui ne voulaient rien faire. Je pense que les honorables vis-à-vis devraient faire leur devoir comme de bons écoliers, et ils devraient en particulier commencer par la lecture de ce livre. S'ils le désirent, je peux leur en procurer des exemplaires.

On prétend que c'est le moment pour nous tous de collaborer. C'est le moment où le gouvernement veut entrer en consultation avec les agriculteurs. Que disent les associations agricoles à propos du troupeau de base? La Fédération canadienne de l'agriculture, l'Union des agriculteurs de la Saskatchewan, l'Union des agriculteurs de

l'Alberta, l'Union nationale des agriculteurs, l'Association des éleveurs de bestiaux de l'Alberta ainsi que celle de la Saskatchewan sont unanimes pour dire que le troupeau de base est indispensable à la vie d'une ferme.

Où y a-t-il consultation? Qui sera consulté par le gouvernement? Qui le gouvernement va-t-il écouter? Chaque fois que la possibilité se présente de consulter et d'écouter, quelle mesure est donc prise? Les mesures sont les mêmes que celles prises à l'occasion de la loi de stabilisation du grain des Prairies, lorsque les ministres de l'agriculture des Prairies sont venus ici pour discuter le bill C-244. Qu'est-ce qui s'est passé? Le gouvernement a aussitôt cherché refuge dans des mesures d'urgence. Il y a eu des menaces de chantage, 100 millions de dollars ou rien. Mais le gouvernement a été effrayé par l'initiative de quatre petits agriculteurs qui ont décidé de demander aux tribunaux canadiens si, oui ou non, un insolent ministre de la Couronne avait le droit d'enfreindre la loi. Et, Dieu merci, à moins cinq, ou même moins une à l'horloge politique, le gouvernement a décidé qu'il valait mieux faire marche arrière. Il a compris que les Canadiens ne pouvaient pas se faire avoir comme ça.

M. Mahoney: Cela concerne-t-il l'article 28?

M. Bigg: Oui, selon l'article 28, l'article 29 et le reste de ce document absurde. Tout cela n'est que du socialisme déguisé, et très minablement déguisé. Monsieur le président, les députés du NPD à ma gauche sont au moins honnêtes quant à leur attitude. Ils disent ouvertement: «Nous sommes des socialistes. Nous croyons à la mainmise de l'État sur tous les moyens de production. Nous avons eu notre manifeste de Regina. Nous avons étalé nos convictions au grand jour et nous déclarons: Tels sont nos principes.»

Le gouvernement ne nous dit pas toujours où il en est. Il prétend vouloir la réforme fiscale, mais il essaie simplement de s'emparer de l'agriculture. C'est ce que signifie ce bill et tous ces amendements. Comment allez-vous procéder et quand? Par quels moyens vils et déplorables allez-vous y arriver? Je n'aime aucune partie de ce bill. La proposition relative au troupeau de base n'en est qu'un élément, monsieur le président. Il ne s'agit pas du tout de réforme, mais de confiscation par la force de la loi.

Les amendements pèsent un peu moins de six livres. Toutefois, la loi n'est pas encore claire. Nous faisons un grand bond après lequel l'entrepreneur libre du Canada ne pourra plus posséder un lopin de terre et assurer sa subsistance. Avec l'inflation et la montée astronomique des coûts, il n'est plus permis au petit agriculteur de conserver son exploitation—et tout cela au nom de la rentabilité. Où donc se trouve dans ce bill l'encouragement à s'agrandir, à produire plus de denrées et à meilleur marché, si on ne permet pas au cultivateur de conserver un modeste revenu?

• (9.30 p.m.)

On sait fort bien que les petites fermes familiales n'ont pas les moyens de se constituer en sociétés. La plupart des propriétaires sont déjà tellement endettés par suite de la montée des prix des machines et de la baisse de ceux des produits agricoles qu'ils n'ont d'autre choix que de céder leurs exploitations ou de s'en aller s'établir sur des fermes plus vastes. Les syndicats agricoles sont découragés. Le gouvernement préfère que les choses en soient là, étant donné la propagande des intellectuels...

M. Broadbent: Quoi? Quoi? Je pose la question de privilège!